DLP - 9 - 11 - 832604 2

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE CPP N° 536 A D

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE SAINT-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

47, rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL - Tél. 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL **80 F.**

Régisseur de Recettes - D.D.A-P.V-Services Vétérinaires
107 bis, rue du Faubourg Saint-Denis. 75010 PARIS
C C P 9063 96 U PARIS

BULLETIN N° 233 - 28 OCTOBRE 1983
EDITION GRANDES CULTURES - ENVOI N° 14

COLZA

Les conditions météorologiques ayant été favorables à la croissance et au développement végétatifs depuis la période des semis, les cultures de colza sont actuellement à un stade très avancé : stade rosette 6 à 10 feuilles .

GROSSES ALTISES :

Bien que des adultes de grosses altises aient pu être piégés pendant tout le mois d'octobre par la majorité de nos observateurs, il est inutile de traiter actuellement .
Leur nuisibilité étant nulle, en raison de l'état d'avancement de la végétation .
Les larves de grosses altises doivent être surveillées dès maintenant jusqu'en février ; Nous conseillons **d'effectuer des dénombrements de larves** sur 50 pieds tous les 15 jours - 3 semaines en fendant les pétioles des feuilles agées au couteau . **Si 2 larves ou plus par pied sont détectées,** un traitement insecticide peut être envisagé avec les matières actives suivantes :
- **PARATHION METHYL :** Formulation huileuse (350 g de m.a/ha - Nombreuses spécialités commerciales) .
- **OLEOPARATHION :** 300 g de m.a/ha (nombreuses spécialités commerciales) .

Précaution d'utilisation : Les Oléoparathions ne doivent jamais être utilisés avec les herbicides de post-levée, dans un délai inférieur à 3 semaines entre l'application d'oléoparathion et celle du désherbant .

LARVES DE TENTHREDE DE LA RAVE :

Les vols d'adultes de tenthrèdes ont été très importants au cours de la deuxième quinzaine de septembre . La présence de larves est sporadiquement signalée actuellement au sein de parcelles situées sur l'ensemble de la Seine et Marne . Ces larves sont de fausses chenilles de couleur gris-noire, de 14 à 16 mm de longueur, avec une fine bande foncée latérale de part et d'autre de leur axe dorsal . Si les attaques sur limbes sont importantes (consommation des limbes foliaires laissant les nervures principales et les pétioles intacts), **effectuer un traitement** , soit à base de : **PARATHION METHYL** à 350 g de m.a/ha .
PYRETHRINOIDES à la dose recommandée contre les adultes d'altises (Voir Bulletin n° 229) .

MOUCHE DU CHOU :

Des prélèvements de pieds de colza nous ont permis de mettre en évidence la présence de mouche du chou sur certaines cultures en Seine et Marne . Les attaques, très rares, se matérialisent par des galeries dans les pivots forées par des asticots blancs de 0,5 à 1 cm de long . **Il est inutile d'envisager un traitement .**

CARABES :

La présence de carabes noirs ou rouge métallique de 3 mm de long peuvent causer des morsures superficielles en anneau autour des pivots à 1-2 cm sous la surface du sol, et entraîner dans certains cas des sectionnements partiels ou totaux des racines, pouvant occasionner la mort des plantes . Ces dégâts ont pu être observés dans le Centre-Est et dans le Sud Seine et Marne .
Si leurs attaques sont importantes, il est alors possible d'envisager un traitement à base de parathion méthyl à 350 g de m.a./ha .

P74

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur-Gérant : H. SIMON

PRODUITS DESHERBANTS UTILISABLES EN POST - LEVEE DU COLZA

MATIERE ACTIVE	SPECIALITE COMMERCIALE	MODE ET DATE D ' APPLICATION	ACTION DU PRODUIT SUR :		
			CRUCIFERES	AUTRES DICOTYLEDONES	GRAMINEES
ALLOXYDIME SODIUM 375-500 g/ha	FERVIN + HUILE 0,5 à 1 kg/ha + 3 l d'huile SHERING L .	. Si traitement précoce et faible densité de graminées, utiliser FERVIN à 0,5 kg/ha . . Si traitement précoce et forte densité de graminées, ou si reprise de végétation, utiliser FERVIN à 0,75 à 1 kg/ha .	Aucune	Aucune	Bonne action en général; inéfficace sur paturin annuel et commun
ACIDE 3,6 DCP 120 g/ha	LONTREL 100 1,2 l/ha	En condition limites, l'adjonction de 2 à 3 l d'huile SHERING L permet de régulariser l'efficacité .	Bonne action sur ravenelle,moutarde capselle bourse à pasteur	Bonne action en général, notamment matricaires et gaillet .	Aucune
CARBETAMIDE 2100 g/ha	LEGURAME 3 kg/ha	. Utilisable du st. 4 f. vraies du colza jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation (si traitement plus tardif, il y a risque de phytotoxicité) .	Aucune	Aucune	B. action en général sauf chien dent pied de poule
CARBETAMIDE + DIMEFURON 1750 g + 850 g/ha	PRADONE T.S 3,5 kg/ha	. Du stade 4 f. vraies, au plus tard avant toute ébauche de montaison . . Porter à 4 kg/ha si fortes infestations de capselles,gaillet développé et matricaires .	Aucune	B. action sur Véronique,irrégulier sur gaillet et matricaires .	Bonne action en général .
PROPYZAMIDE 500 à 1500 g/ha	KERB 50 W 1 à 3 kg/ha	. utilisable du st. 3 f. jusqu'à 3 semaines avant reprise Vég. . Si Dicotylédones sensibles : 1,5 kg - . Si Dicotylédones vivaces : 2 à 3 Kg. Ne pas associer avec engrais foliaire ou insecticide .	Aucune	A.B. action en général,limitée gaillet et matric. Véro. à feuil.de lierre et de Perse	B. action en général sauf sur chiendent pied de poule .
PROPYZAMIDE + DIURON 500 g + 160 g/ha	KERB ULTRA 1,2 kg/ha	.Utilisable du st. 2 f. vraies à la période pré-hivernale . Porter à la dose 3 kg/ha si avoines à chapelet et chiendent ; traiter aux st. 4-6 f. du Colza . Ne pas associer aux engrais foliaires ou insecticides .	Action sur moutarde	B. action en général;meilleure effic./gaillets matricaires si ces MH sont au st. jeune	Bonne action en général
DALAPON 2500g/ha	Nomb. spécialités	. Du stade 2 f. vraies à la période pré-gélive .	Aucune	Aucune	B. action en général .
T . C . A . 8000 g/ha	Nombreuses spécialités	. Utilisable du st. 2 à 4 f. du colza .			B. action en général, sauf paturin annuel et commun,R.Gras
BENZOYL PROP.ETHYL 1000 g/ha	FACTEN 20 SUFFIX 20 5l/ha	. Utilisable au st. tige 10cm à la période pré-montaison .	Aucune	Aucune	Spécifique anti Folle avoine
SETHOXYDIME 480g/ha	FERVINAL 2,5l/ha	. Utilisable au st. 3 f. du colza avec adjonction huile 3l/ha	Aucune	Aucune	B.action général
FLUAZIFOP BUTYL 250 à 750 g/ha	FUSILADE 1 à 3 l/ha + ACTIPLUS 1 l/ha .	. Utilisable du st. Cotylédon jusqu'à la reprise de végétation . Utiliser 1 l de produit pour graminées annuelles et repousses de céréales; 1,25 l pour graminées développées, R. Grass et F. avoines ; 3 l pour graminées vivaces (Chiendent rampant..)	Aucune	Aucune	B. action en général sauf sur paturin annuel et jonc des crapauds

JAUNISSE NANISANTE :

CEREALES

La présence de pucerons sur l'ensemble des repousses de céréales et des cultures de maïs pendant tout le mois de septembre, sur l'ensemble de la Circonscription, a conduit à des infestations plus ou moins importantes sur les jeunes cultures d'orge et de blé . L'analyse par le C.N.R.A. de Versailles, de 75 échantillons de la variété d'orge test CAPRI, sur laquelle des pucerons provenant de repousses de céréales et de maïs ont été placés, a montré que 35 % des échantillons analysés étaient porteurs de virus . Les pucerons sur céréales sont donc, à cette époque de l'année, virulifères .

Les parcelles atteintes n'ayant pas encore fait l'objet d'un traitement aphicide, doivent être traitées sans attendre avec un produit homologué (voir bulletin n° 227) . La baisse sensible des températures observées actuellement n'est en effet pas suffisante pour éradiquer les populations d'aphidés . Si le temps d'exposition à la gelée ne dépasse pas quelques heures par jour, des températures minimales de -8°C permettent la survie d'une partie des populations, qui peuvent parfaitement continuer leur activité de propagation dans la journée dès que la température dépasse 10-11°C et qu'il y a présence d'insolation dans la journée .

P75